



OUTIL : JUMELAGE ENTRE UN NOUVEAU MEMBRE DE C. A. ET UN PLUS EXPÉRIMENTÉ

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN JUMELAGE ENTRE UNE NOUVELLE PERSONNE MEMBRE DE C. A. ET UNE PLUS ANCIENNE?

- ✓ L'intégration plus rapide de la nouvelle personne dans l'équipe
- ✓ Un lien avec une personne de référence pour poser des questions et comprendre le contexte
- ✓ Une référence d'expérience entre les réunions de C. A.
- ✓ Des connaissances plus approfondies sur le fonctionnement du CA et les dossiers traités

COMMENT INSTAURER UNE DÉMARCHE DE JUMELAGE?

- Offrez systématiquement à tout nouveau membre du C. A. la possibilité d'être guidé par un plus expérimenté. Vérifiez ses besoins et s'il y a déjà une personne avec qui il aimerait être jumelé
- Désignez un membre du C. A. qui sera responsable d'aider la nouvelle personne à s'intégrer. Cette personne sera volontaire, disponible et aura de l'intérêt à partager son expérience
- Une fois le jumelage confirmé, la personne responsable contactera le nouveau avant le premier C. A. afin de lui expliquer le déroulement et répondre à ses questions. Un cartable avec les références pertinentes peut aussi être remis pour compléter les informations
- L'ancien membre effectuera un suivi régulier auprès du nouveau afin qu'il sente qu'il fait partie de l'équipe

COMMENT L'ANCIEN MEMBRE PEUT-IL OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT EFFICACE?

- En faisant profiter la recrue de ses connaissances et de son expérience pour l'aider à exercer ses fonctions
- En évitant de l'influencer pour qu'elle soit en mesure de prendre ses propres décisions au sujet des dossiers, et ce, au meilleur de son jugement
- En proposant des occasions d'échange, dans le but de favoriser son intégration, par exemple
 - L'appeler avant ou après chaque C. A. pour faire le point
 - Lui présenter le contexte et l'historique d'un dossier
 - Lui expliquer le fonctionnement du C. A. et ses responsabilités
 - L'aider à réaliser une nouvelle tâche
 - Etc.

L'ancien membre est davantage responsable du bon déroulement du jumelage!

Une nouvelle personne est parfois plus timide et peut craindre de déranger. La personne plus expérimentée doit donc régulièrement initier le contact et vérifier ses besoins d'information et ses questions.

COMBIEN DE TEMPS LE JUMELAGE DOIT-IL DURER ET QUELLE DOIT ÊTRE LA FRÉQUENCE DES INTERACTIONS?

Cela dépend des besoins du nouveau membre. En général, le jumelage est de trois à six mois. Il revient aux personnes impliquées de déterminer la fréquence de leurs communications (par téléphone, courriel ou en rencontres physiques).

Jumelage par parrainage et mentorat

La démarche de jumelage peut se faire de deux façons. Cela peut se faire par un **parrainage** entre nouveau et ancien membre du groupe. Cette approche favorise la transmission de l'information, du savoir et l'établissement d'un climat d'entraide dans l'équipe.

Cela peut aussi être un **mentorat**, c'est-à-dire un jumelage entre la nouvelle personne et une personne qui n'est pas du groupe (un retraité par exemple), ce qui a comme avantage d'offrir un soutien plus neutre et objectif. Les Agricultrices du Québec ont un programme de mentorat. Pour en savoir plus : <https://agricultrices.com/mentorat-soutien-agriculteur>.

